

Importance du lavage des mains pour la prophylaxie des maladies épidémiques

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **27 (1919)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682581>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Il faut, pour ce travail, une brosse à dents dure et petite, un verre d'eau chambrée, une bobine de soie ou de fil solide, un cure-dents, une petite glace à main pour vérifier le travail de nettoyage.

Le cure-dents servira en premier lieu à enlever les fragments alimentaires dans les espaces interdentaires; le fil de soie sera passé par un mouvement de va-et-vient entre les dents. L'importance du brossage est tel que, pour fixer l'attention sur le soin qu'on doit apporter à l'effectuer, il est préférable de s'asseoir, et tout à fait indispensable de s'astreindre à compter les coups de brosse.

Voici comment il faut brosser les dents: 1° en dehors, côté des joues, 20 coups de brosse dure; 2° en dedans, côté de la langue, 20 coups; 3° sur les faces triturantes, 10 coups de brosse.

C'est donc, au total, au moins 200 coups de brosse pour les deux mâchoires complètes, et l'opération doit porter moins sur les dents elles-mêmes que sur le pied des dents. En effet, c'est sur le pied des dents, au bord des gencives, que se forment les dépôts d'aliments, de tartre, etc. Si les gencives saignent pendant le brossage, ne pas s'alarmer, mais continuer, trois à quatre fois par jour, des brossages

énergiques. Lorsque le tartre aura disparu complètement, les gencives raffermies et devenues saines, ne saigneront plus, même si les brosses sont très dures.

Enfin, le rinçage de la bouche complètera et terminera cette toilette répétée plusieurs fois par jour. Inutile de se servir d'eaux dentifrices fortement antiseptiques; l'eau bouillie, chambrée, additionnée de quelques gouttes de la solution suivante, fera l'affaire:

Formol	5 g.
Essence de menthe	2 »
Essence de badiane	2 »
Alcool à 90°	150 »

(10 gouttes par verre pour nettoyage de la bouche.)

Enfin, il faut éviter l'emploi des brosses douces ou des linges qui tassent les corps étrangers au lieu de les enlever; il faut proscrire les instruments autres que le cure-dents en plume d'oie ou en bois.

D'autre part, et malgré l'application méthodique de ce qui précède, il faut passer chez le dentiste tous les deux ou trois mois jusqu'à l'âge de 20 ans; deux fois par an à l'âge mûr. Ce n'est qu'ainsi, en faisant surveiller sa dentition régulièrement, qu'on aura tout fait pour la conserver intacte le plus longtemps possible.

Importance du lavage des mains pour la prophylaxie des maladies épidémiques

Dans un article publié par le *Lyon Médical*, M. le Dr Rondet, médecin des épidémies de Neuville-sur-Saône, s'applique à démontrer l'importance du lavage des mains contre la propagation des maladies épidémiques d'origine intestinale.

Dans une de ces épidémies, M. Rondet a constaté qu'un seul cas d'origine exté-

rieure a été le point de départ de dix cas nouveaux par l'intermédiaire des cuisinières et des paysannes se livrant à la traite des vaches avec des mains souillées, deux mois et huit mois après la guérison, bien que la désinfection du linge ait été faite avec soin, comme l'a constaté le service de la désinfection.

Il y aurait donc lieu pour le gouvernement de donner des ordres aux autorités administratives pour répandre des instructions portant qu'au nombre des moyens à employer pour s'opposer à la propagation des épidémies d'origine intestinales (fièvre typhoïde, dysenterie, choléra), le lavage consciencieux des mains, surtout en sortant du water-closet, avant la préparation des aliments, avant d'essuyer les ustensiles de ménage, enfin avant de se mettre à table, est un des plus efficaces.

Ces précautions qui, dans une nation civilisée, devraient être passées à l'état d'habitude, devront être observées avec un soin plus sévère en temps d'épidémie.

Quand on songe aux conséquences de la grande propreté des mains des accoucheurs et des chirurgiens, quand on se rappelle que cette simple précaution a supprimé la fièvre puerpérale et toutes les complications infectieuses des plaies, on se demande dans quelle proportion elle diminuerait la propagation de la fièvre typhoïde, de la dysenterie et du choléra, si l'on pouvait donner des habitudes de propreté minutieuse, non pas avec la prétention d'arriver à l'asepsie chirurgicale, mais en vue d'obtenir la propreté suffisante que donne le lavabo, le savon et la brosse à ongles.

M. Rondet a déjà exprimé cette idée que la désinfection des mains supprimerait les épidémies de famille de fièvre typhoïde. Il n'y a pas de raison de croire que les mêmes précautions ne contribueraient pas à enrayer les épidémies de choléra.

En résumé, aux précautions énumérées pour enrayer les épidémies d'origine intestinales, dont la plus importante est sans contredit la recherche et la captation des eaux souterraines, il faut ajouter le lavage des mains, surtout chez les cuisinières et les paysannes chargées de la traite des

vaches après chaque station au water-closet, ou après les soins donnés aux malades.

M. le D^r Bouveret, qui a observé les foyers cholériques de l'Ardèche, en 1884, avait fait la remarque que « tandis que le choléra frappait lourdement les indigènes de ces villages, où l'hygiène et la propreté sont peu connues, il respectait tous les membres de la mission lyonnaise qui vivaient au milieu des malades, mais qui prenaient de grandes précautions de propreté et suivaient les règles d'une sévère hygiène. »

Ces notions doivent être largement répandues et ce ne sera pas trop de faire appel à toutes les bonnes volontés. Non seulement de celle des médecins, qui est acquise, mais de celle des instituteurs et des administrations.

M. Rondet termine son travail par une citation curieuse due à M. le D^r Gros et qui montre que le lavage des mains était recommandé par le Talmud.

Des renseignements pris aux meilleures sources ont en effet confirmé que tout israélite devait réciter la prière suivante en se levant, avant les repas, et après l'accomplissement de toutes les fonctions :

« Sois loué, Eternel notre Dieu, roi de l'Univers, qui nous as sanctifiés par tes commandements et nous as ordonné de laver nos mains. »

Ces pratiques ont trouvé un écho dans l'Evangile selon Saint Mathieu au chapitre XV :

« Alors les Scribes et les Pharisiens de Jérusalem s'approchèrent de notre Seigneur, lui disant : Pourquoi vos disciples transgressent-ils la tradition des anciens ? Car ils ne se lavent pas leurs mains avant de manger. »

Une enquête qui démontrerait que les épidémies de famille d'origine intestinales ne sévissent pas dans les familles israélites

confirmerait pleinement les idées soutenues ici.

Il est au moins curieux, après des siècles écoulés, de voir la science aboutir

aux mêmes prescriptions que celles imposées par un des plus anciens législateurs.

N'est-ce pas le cas de dire: « Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. »

A la mémoire d'Henri Dunant

Le 17 mai a eu lieu la remise, aux autorités municipales de Genève, de la plaque commémorative placée sur la façade de l'immeuble n° 30 de la rue Ver-

Croix-Rouge genevoise, le colonel Bohny, médecin en chef de la Croix-Rouge, etc.

En remettant la plaque commémorative à la garde de la Ville, M. Maurice Du-



Plaque épigraphique en marbre et médaillon en bronze, placée le 17 mai 1919 au n° 30 de la rue Verdaine à Genève

daine, maison dans laquelle naquit, le 4 mai 1828, Henri Dunant, fondateur de la Croix-Rouge. A cette occasion une réunion a eu lieu dans la salle de l'Eglise évangélique italienne. On remarquait dans l'assistance les membres de la famille Dunant, des représentants du Comité international de la Croix-Rouge et de la

nant a, au nom de la famille, remercié les autorités, la Croix-Rouge, et tous ceux qui ont contribué à élever ce modeste monument à la mémoire d'Henri Dunant.

M. Oltramare, président du Conseil administratif, a rendu hommage à l'œuvre de Dunant et au zèle bienfaisant de la Croix-Rouge.